

## Pétition « Pour un accueil parascolaire sûr et de qualité »

L'Etablissement intercommunal pour l'accueil parascolaire primaire (EIAP) a défini un nouveau cadre de référence parascolaire pour les enfants de la première à la huitième année primaire. Ce cadre doit garantir les taux d'encadrement des enfants et fixer les normes en matière d'aménagement des espaces propices à l'épanouissement des plus jeunes. Mais l'EIAP, pour des raisons financières, a décidé d'assouplir ces normes à l'extrême ! Des institutions régies par un tel cadre ne pourront pas respecter les cadres légaux en vigueur, notamment assurer un accueil de qualité et sécurisant pour nos enfants.

### Des enfants moins bien encadrés et moins de personnel formé !

- Un taux d'encadrement péjoré

Âge	Situation actuelle	Futur cadre
4 à 6 ans	1 adulte pour 12 enfants	1 adulte pour 12 enfants
6 à 10 ans	1 adulte pour 12 enfants	1 adulte pour 15 enfants
10 à 12 ans	1 adulte pour 15 enfants	1 adulte pour 20 enfants

- Une baisse importante du niveau de formation dans les équipes encadrantes

Situation actuelle	Futur cadre
4 à 6 ans : 80% de personnel formé 6 à 10 ans : 30 à 50% de personnel formé ; c'est <b>1 professionnel-e formé-e jusqu'à 36 enfants</b> 10-12 ans : 30 à 50% de personnel formé en fonction de la taille du groupe ; c'est <b>1 professionnel-le formé-e jusqu'à 45 enfants</b>	4-10 ans : 30 % à 50 % de personnel formé en fonction de la taille du groupe ; ce sera <b>1 professionnel-le formé-e jusqu'à 45 enfants</b> 10-12 ans : 30 à 50% de personnel formé en fonction de la taille du groupe ; c'est <b>1 professionnel-le formé-e jusqu'à 60 enfants</b>

- En plus, il serait possible de déroger en tout temps à ces taux d'encadrement, en acceptant encore plus d'enfants par adulte.

### Une détérioration des conditions de l'accueil et de l'encadrement des enfants !

- Suppression d'un temps minimum pour la direction, pour soutenir les équipes, les familles, et développer des projets dans des institutions de qualité.
- Suppression du temps de travail hors présence des enfants, donc moins de temps pour évaluer, organiser et améliorer l'accueil, construire une relation de confiance avec les parents, favoriser la diversité.

Ce cadre de référence est un non-sens dans le contexte de la politique actuelle de l'accueil de jour des enfants. De telles conditions ne pourront mener qu'à la détérioration de la qualité et de la sécurité, à l'épuisement des professionnel-le-s et à l'augmentation des accidents en milieux éducatifs.

Les pétitionnaires soussigné-e-s demandent que l'EIAP retravaille son projet de cadre de référence en prenant en compte les avis des professionnel-le-s, des parents et des communes expérimentées dans l'accueil des enfants !

Prénom	Nom	Commune	Signature

**Pour un accueil sûr et de qualité pour nos enfants, signez ici et envoyez avant le 13 septembre, même partiellement remplie à Collectif Révision LAJE, p.a. AvenirSocial, Ave Eglise Anglaise 6, 1006 Lausanne**

Organisations opposées à ce cadre de référence: AvenirSocial - Association des professionnel.le.s, Association des responsables et directions d'institutions vaudoises pour l'enfance, Association romande des Assistants socio-éducatifs, Centre de ressources en éducation de l'enfance, Syndicat des services publics, Ecole supérieure en éducation de l'enfance, Association des Responsables de Lieux d'Accueil pour Ecoliers, Education et accueil de jour de l'enfance, Association vaudoise des parents d'élèves, Pro Familia Vaud, Société pédagogique vaudoise, Parti socialiste vaudois, Les Verts vaudois, POP Vaud, SolidaritéS Vaud, PDC Vaud.